



LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA

LE VENDREDI 22 MARS 2024 A 18H30

EN MAIRIE ANNEXE DE MIGLIACCIARU

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13.02.2024

DECISIONS PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE- EXERCICE 2024.
2. CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL EN VUE DE FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE
